

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juin, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, M. Olivier LE GUYADER, Mme Christelle BRILLAUD, Mme Isabelle LACREUSE, Mme Jacqueline BLAIN, M. Pascal BINET, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, M. Cyril DROUIN, M. Antoine SANTOS, Mme Judith MONTAUBAN, M. Julien GUILLON, les conseillers municipaux

ABSENTS : M. Pascal BROCHARD

Date de la convocation : 30/05/2023

M. Cyril DROUIN est nommé secrétaire de séance.

N° : DELCM2023-06/04

OBJET : TARIFS 2023 DE LOCATION DE LA SALLE DU PRIEURÉ

Les travaux de rénovation des Dépendances du Prieuré s'achèvent. Il convient désormais de fixer les tarifs qui seront appliqués, pour 2023, pour ce nouvel équipement désormais dénommé « La Salle du Prieuré ».

Il est proposé au Conseil Municipal de décider de tarifs intermédiaires entre la Salle du Foyer Soleil et la Salle de la Festivale. Par ailleurs, Madame le Maire précise que les tarifs applicables en 2024 seront étudiés en commission finances en octobre prochain.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide que seront appliqués, pour la location de la Salle du Prieuré, les tarifs suivants :

SALLE DU PRIEURÉ – Tarifs 1 jour	Associations	Particuliers/entreprises
Vin d'Honneur	20,00 €	80,00 €
Salle pour déjeuner	80,00 €	120,00 €
Réunion de travail/intervenant extérieur (1/2 journée)		50,00 €
Rassemblement après sépulture		50,00€

Si location sur 2 jours, le second jour est facturé 50% du prix de la veille

Forfait ménage proposé : 30 € en sus

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Cyril DROUIN



LE MAIRE,
Emilie DUPREY

